

## **6.2 Demande de subvention pour financer le fonctionnement global de l'association**

*Ce paragraphe doit être complété par le tableau 7. Budget prévisionnel*

*NB : Toute mise à disposition de locaux ou de matériel doit faire l'objet d'une valorisation sincère dans la convention d'objectif (pour les subventions supérieures à 23 000 euros).*

### **6.2.1 Présentation du projet associatif**

**La Mission Locale Rhône Sud constitue le service public territorial de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi.**

Elle agit au quotidien au service des jeunes de 16 à 25 ans.

La Mission Locale couvre un territoire de 18 Communes du Sud du Rhône à cheval entre la Métropole et le Rhône, son activité principale se situe à Givors où se trouve son siège. 70% de des jeunes accompagnés résident sur la Métropole dont plus de 50% dans les QPV.

Elle accueille les jeunes au sein de trois antennes de proximité Condrieu, Grigny et sur le quartier des Vernes et anime sept permanences délocalisées au plus près des besoins des jeunes en milieu rural.

**La Mission Locale est un acteur des politiques de jeunesse et opératrice de la mise en œuvre des dispositifs publics d'insertion sociale et professionnelle des jeunes pilotés par l'État et les collectivités territoriales.**

Elle travaille en étroite collaboration avec le Pôle Emploi.

Elle est un lieu de convergence et de mise en cohérence des actions.

**La finalité de l'action de la Mission Locale est de renforcer l'accès à l'autonomie des jeunes en répondant à leurs besoins et à leurs attentes dans les champs de l'emploi, de la formation et la qualification, de l'accès aux droits sociaux, de la citoyenneté et de la participation, du logement, de la santé, du transport, de la mobilité, de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, ...**

**La ML travaille en lien avec les acteurs économiques**, elle propose aux entreprises locales un appui au recrutement de candidats jeunes, un coaching à l'emploi et une aide au maintien des jeunes.

Elle mobilise les employeurs du territoire pour participer à ses actions pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi : simulations d'entretien, visites d'entreprises, coaching, parrainage, préparation à l'alternance.

**La Mission Locale est un espace d'accès libre fonctionnant dans l'esprit du service public**

C'est un lieu d'accueil de tous les publics, qui respecte les principes de confidentialité et de non-discrimination des personnes. Elle respecte l'autonomie et la liberté de choix de chaque jeune tout en cherchant à lui donner les moyens d'être acteur dans la construction et la mise en œuvre de ses projets.

**La Mission Locale met en place et anime une fonction d'observatoire de la situation des jeunes du territoire**

La Mission Locale connaît les enjeux des jeunes de son territoire et les porte auprès des partenaires et des opérateurs du territoire pour contribuer à améliorer la situation des jeunes.

**La Mission Locale mène des actions « hors les murs » et va vers les jeunes.** Elle s'attache à repérer et mobiliser les jeunes, particulièrement les jeunes « hors radar », en lien avec ses partenaires.

**Elle aspire à être un lieu d'innovation et d'expérimentation pour mettre en place des services centrés sur les besoins et les projets des jeunes.**

**Elle participe aux actions mutualisées du Réseau Départemental et Régional des Missions Locales**

Elle mutualise des actions à l'échelle Rhône Ouest et Sud avec les Missions locales de Tassin et Oullins et travaille en collaboration avec la Mission Locale de Vienne sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

La Mission Locale intervient dans le cadre de la politique de la ville en développant des actions sur les quartiers.

La Mission locale est en contact avec plus de **1800 jeunes** sur le territoire Rhône Sud.

**Chaque année près de 500 jeunes accueillis pour la première fois par la mission locale  
1200 jeunes sont accompagnés dans les dispositifs publics  
Dont 300 dans le cadre renforcé du Contrat d'Engagement Jeunes**

En complément de son activité sociale la ML développe son action dans le cadre de programmations annuelles spécifiques ou d'appel à projets : programmation Politique de la Ville, Cité Educative, Plan d'actions insertion de la Métropole, Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, Fonds Régional de l'Emploi, Plan d'Investissement dans les Compétences, financements Pôle Emploi

La Mission Locale participe à l'expérimentation pour le déploiement de France Travail sur le territoire de Givors et Grigny copilotée par le Pôle Emploi et la Métropole de Lyon.

#### 6.2.2 Composition des organes dirigeants

**Président :**

Monsieur Foued RAHMOUNI, Adjoint au Maire de Givors,

**1<sup>er</sup> Vice-Président :**

Monsieur Frédéric SERRA, Adjoint au Maire de Grigny

**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente :**

Madame Françoise TRIBOLLET, membre communautaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais

**Trésorière :**

Madame Marie Thérèse DARIER, Adjointe au Maire de Condrieu

**Trésorier Adjoint :**

Monsieur Grégory D'ANGELO, Conseiller Municipal, Mairie de Givors

**Secrétaire :**

Madame Isabelle GAUTELIER, Adjointe au Maire de Grigny

**Secrétaire adjointe :**

Madame Josiane CHAPUS Adjointe à la Maire de Millery

**Autre membre :**

Monsieur Charles TODARO, membre communautaire de Vienne Condrieu Agglomération